

2025_11_AC_Jurys_examens_SMPM_Dentaire_DFA_Sc_odontologiques

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu le code de la santé publique,

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques est composé comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques – 1^{ère} année
<p style="text-align: center;">Semestre 1 - 1^{ère} année</p> <p><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></p> <p><u>Président(e)</u> : Pr. M. LE GALL <u>Suppléant(e)</u> : Pr. M. RUQUET</p> <p><u>Liste des membres :</u></p> <p>Dr. JH. CATHERINE Pr. B. FOTI Dr. T. GIRAUD Dr. M. GUIVARC'H Pr. R. LAN Dr. M. LAURENT Pr. V. MONNET-CORTI Pr. C. TARDIEU</p>
<p style="text-align: center;">Semestre 2 - 1^{ère} année</p> <p><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></p> <p><u>Président(e)</u> : Pr. M. LE GALL <u>Suppléant(e)</u> : Pr. M. RUQUET</p> <p><u>Liste des membres :</u></p> <p>Pr. I. ABOUT Dr. B. BALLESTER Dr. I. BLANCHET Dr. F. CAMPANA Pr. B. FOTI Dr. J. GAUBERT Pr. R. LAN Dr. L. POMMEL Dr. JP. RÉ Pr. D. TARDIVO</p>

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques – 2^{ème} année

Semestre 3 – 2^{ème} année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Pr. M. RUQUET

Suppléant(e) : Pr. C. TARDIEU

Liste des membres :

Dr. D. BELLONI
Pr. F. DUFFAUD
Pr. B. FOTI
Dr. M. GUIVARC'H
Pr. R. LAN
Dr. C. MANSUY
Pr. E. NOIRRIT-ESCLASSAN
Dr. JP. RÉ
Dr. G. STEPHAN
Pr. D. TARDIVO

Semestre 4 - 2^{ème} année - jury de diplôme

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Pr. M. RUQUET

Suppléant(e) : Pr. C. TARDIEU

Liste des membres :

Pr. I. ABOUT
Dr. F. CAMPANA
Dr. JH. CATHERINE
Pr. R. ESCLASSAN
Pr. B. FOTI
Dr. A. GIRAUDEAU
Pr. R. LAN
Dr. M. LAURENT
Pr. C. PHILIP-ALLIEZ
Pr. V. MONNET-CORTI
Dr. JP. RÉ
Pr. D. TARDIVO

Article 2 : Le Directeur de l'Ecole de Médecine Dentaire et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 19 Novembre 2025

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur de l'Ecole de Médecine Dentaire



Professeur Bruno FOTI